

PROGRAMME DE FORMATION¹

Manager sa politique de rémunération

Date

13 mai 2024

9H – 17H

Format

Présentiel au 61 rue de Bercy –
75012 Paris

Possibilité d'accueil de stagiaires en
situation de handicap

OU en visio (teams)

Participants

Stagiaires SYSTEMIK RH

Coût

399 € par participant adhérent pour
une journée de formation.

Ou **449 €** stagiaire non adhérent

Ce tarif comprend la remise d'un
document pédagogique complet
(incluant les synthèses des sujets
abordés, textes applicables,
positions administratives et
jurisprudences).

Prérequis :

Objectifs :

- Faire un état des lieux du droit positif ;
- Evaluer leurs conséquences des dernières évolutions sur process internes en entreprise ;
- Partager vos retours d'expérience et répondre à vos questions.

Module 1 : Fondamentaux de la Politique de Rémunération

- Bases du droit du travail et structure de la rémunération.
- Sources normatives : contrats de travail, décisions unilatérales, accords collectifs de branche et d'entreprise.
- Composantes de la rémunération : fixe, variable, avantages.
- La définition des objectifs.
- Montant de la rémunération : principes et limites.

Module 2 : Aspects Pratiques et Légaux

- Gestion des charges sociales et implications fiscales.
- Épargne salariale : PEE, PERCO, intéressement, participation.

¹ Le contenu du programme de formation sera à jour au 7 mai 2024

Aucun

- Adaptation de la rémunération par accord de performance collective

Module 3 : Stratégies et Ateliers

Inscription

formation@systemik-rh.fr

- Études de cas sur les scénarios de rémunération.
- Atelier de conception de politique de rémunération.
- Gestion des conflits et négociations salariales.

Formateur

Maître Quentin Frisoni,
Avocat associé,
Cabinet FACTORHY Avocats

Maître Juliette GIRAUDET,
Avocate,
Cabinet FACTORHY Avocats

Méthodologie :

- Présentations, études de cas, ateliers pratiques.
- Discussions de groupe et échanges d'expériences.